



Invité par l'Assemblée du Collège de France,
sur proposition du Pr. **William MARX**.

Masanori TSUKAMOTO

PROFESSEUR À L'INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES, UNIVERSITÉ DE TOKYO

6 mars 2024 – Conférence

Les recherches sur le rêve chez Valéry, Proust et Myōe

Amphithéâtre Guillaume Budé – de 17h à 18h

Lorsque les *Cahiers* de Valéry (1957-1961) ont été publiés bien après sa mort, on s'était étonné d'y trouver de nombreuses notes sur le rêve. Les allusions aux rêves, fragmentaires et sporadiques dans son œuvre, semblaient suggérer que l'écrivain avait adopté une attitude plutôt froide à l'égard de ce phénomène et avait même délibérément évité d'y réfléchir. Les notes volumineuses sur le rêve, pleines de développements contradictoires mais dotées d'une persistance inusitée, ont révélé que Valéry était en fait non seulement un explorateur de la théorie des rêves, mais aussi un poète qui cherchait à intégrer la puissance des rêves dans sa poétique. En lisant ses analyses sur le rêve, nous nous rendons compte que dans la première moitié du XX^e siècle, il y avait une recherche sur le sommeil et le rêve très différente de celle de Freud. On le constate surtout lorsque l'on compare la recherche valéryenne avec celle menée par Proust. Dans cette conférence, je voudrais mettre en lumière l'enjeu de cet intérêt pour le sommeil et le rêve chez Valéry et Proust. À la fin de l'exposé, j'invoquerai le *Journal des rêves* de Myōe (1173-1232), moine bouddhiste japonais de l'époque de Kamakura. Son journal des rêves est très lu au Japon et continue à inspirer des romanciers et des psychanalystes. Je citerai Myōe pour relativiser le point de vue établi par la double lecture de Valéry et de Proust.

Quel est donc l'enjeu des études de Valéry sur le rêve ? Il consiste non pas à sonder le passé enfoui dans la mémoire, mais à transformer la conception même du présent en y introduisant une forme de conscience radicalement différente de la conscience éveillée. Notons que Valéry a considéré le rêve comme une forme de conscience, et non pas comme une manifestation de l'inconscient. La « conscience sous le sommeil » a pourtant quelque chose d'étrange, parce que, dès le réveil, on ne peut plus la reconstruire telle quelle. Nous ne connaissons le rêve qu'à travers le souvenir et le récit, souvent défigurés et défailants, qui ne sont pas selon Valéry des moyens fiables pour examiner le phénomène. D'où cette observation constante dans les cahiers : « Le rêve est le phénomène que nous n'observons que pendant son absence. Le verbe rêver n'a presque pas de « présent ». » (C, V, 351) Peut-on saisir le rêve dans son état naissant, tout en gardant une conscience lucide ? Est-il possible de construire un rêve en étant éveillé ?

Image : Georges Seurat, Le Dormeur, 1883, crayon sur papier